



Programme

Valoriser les végétations semi-naturelles pour améliorer l'autonomie alimentaire du troupeau

Le jeudi 6 novembre 2025 de 9h30 à 17h30

Lieu à définir en fonction des participants

OBJECTIF

-
- Comprendre comment mieux intégrer et valoriser les végétations naturelles diversifiées dans sa conduite de pâturage
 - Savoir ajuster ses pratiques pour atteindre ses objectifs de production en fonction de la spécificité de son troupeau et des végétations accessibles
 - Apprendre à encourager la motivation alimentaire des animaux à consommer une diversité de végétations

CONTENU

Durée : 7 heures

Jeudi 6 novembre 2025 de 9h30 à 17h30

- Apports sur le fonctionnement, la valeur et la complémentarité des végétations semi-naturelles (prairies naturelles, landes, bois, parcours...)
- Leviers et capacité de l'éleveur à agir sur le fonctionnement des végétations accessibles au troupeaux
- Éléments de compréhension sur le comportement alimentaire des ruminants au pâturage sur des végétations hétérogènes
- Travail sur les objectifs des participants et les pistes pour les atteindre en ajustant les pratiques de pâturage

INTERVENANT

Sarah Mihout, formatrice sur les systèmes pâturants et animatrice du réseau Pâtur'Ajuste.

PUBLIC CIBLE ET MÉTHODES

Public : Eleveur.euse.s du Béarn

Pas de pré-requis

Démarche pédagogique

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, les séquences pédagogiques s'appuieront sur :

- Vidéoprojection d'une présentation
- Échanges d'expériences pratiques
- Analyse du système pâturant de la ferme accueillant la formation pour travailler sur un cas pratique
- Partage d'expériences entre les participants

Mode d'évaluation de la formation

- Tour de table (attentes, connaissances...)
- Test d'évaluation des acquis en application directe
- Questionnaire de satisfaction individuel et tour de table en fin de session

MODALITÉS PRATIQUES

Inscription avant le 30 octobre sur [ce lien](#)

En cas de difficulté, joindre le contact ci-dessous

Accueil des publics en situation de handicap

Les Civam souhaitent pouvoir accueillir tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas veuillez-vous rapprocher d'Auriane pour préparer votre venue au 05 59 84 70 63.

Conditions financières

- 0 € : Agriculteur·trice contributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, adhérent à un groupe CIVAM * et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel
- 50 € : Agriculteur·trice contributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, non adhérent à un groupe CIVAM * et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel
- 40 € : Porteur de projet sans PPP adhérent à un groupe CIVAM * – nombre de places limité
- *Sur devis* : Salarié·e, étudiant·e, agent de structures privées ou publiques

Pour les salariés agricoles, les employeurs peuvent bénéficier d'un financement Boost Compétences prenant en charge 45 % de la formation. La demande de financement doit être faite auprès d'Ocapiat en amont de la formation. Prendre contact avec Auriane pour établir les documents à transmettre.

Auriane Wallerich – civambearn@orange.fr – 05 59 84 70 63

* CIVAM Béarn, CIVAM Bio Béarn, Association des producteurs de Haricot Maïs du Béarn, BLE, ALPAD

Les formations seront assurées sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits

Contact

Jessica Thomas

jessica@civam-bearn.org - 07 57 18 15 55